Tiime

LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE SIMPLE 100% GRATUITE

- Soyez conforme sans changer vos habitudes. Depuis le 1er septembre 2026, recevez vos factures électroniques conformément à la réforme.
- Créez et envoyez vos devis et factures en illimité
- Solution plébiscitée par plus de 300 000 micro entreprises, indépendants et TPE

INSCRIPTION GRATUITE EN 3 MIN SUR TIIME.FR



Pour toute question, contactez-nous au **07 57 90 26 20**.

Tiime

COMMENT ACTIVER LA PLATEFORME AGRÉÉE TIIME ?

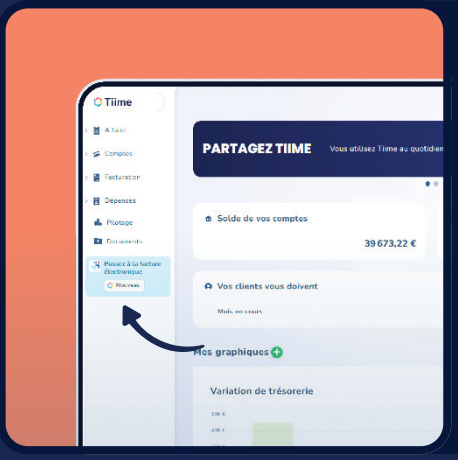

SUR LE WEB

Cliquer sur “Passer à la facture électronique” dans le menu à gauche (non visible par le cabinet).

SUR LE MOBILE

Cliquer sur la notification “Activer Tiime comme plateforme agréée” sur la page d’accueil.

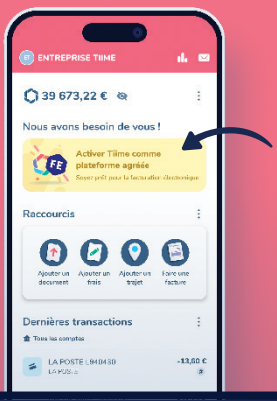

Pour toute question, contactez-nous au **07 57 90 26 20**.